

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 12

Artikel: La Romandie et son dialecte franco-provençal : Evolène, témoin authentique et vivant
Autor: Zufferey, Alain-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Evolène, témoin authentique et vivant

Les 1500 habitants d'Evolène (Valais) sont les derniers Suisses romands à utiliser quotidiennement leur dialecte. Ce fait culturel remarquable constitue l'exception en Suisse francophone. Les raisons du maintien, malgré toutes les pressions, de cette langue romane franco-provençale, sont intéressantes à analyser.

En Suisse romande, les dialectes n'ont pas résisté au centralisme et au rayonnement culturel imposé par les rois de France. N'oublions pas que Philippe-Auguste crée à Paris l'administration royale vers 1214 et que François 1^{er} nomme un secrétaire d'Etat pour la France en 1547. Pour comparaison, et en ce qui concerne la langue allemande, c'est vers 1750 que l'on peut dater la montée sur le continent de la puissance prussienne. Ce «retard» est une des raisons du maintien des dialectes dans les pays de langue germanique. Actuellement, en Suisse romande, les dialectes, en tant que langue du vécu quotidien, n'ont plus cours. Evolène constitue la seule exception. Dans cette haute vallée, le dialecte est la langue maternelle.

La géographie commande

La région d'Evolène est séparée de la vallée de Zermatt et du val d'Aoste par les massifs de la Dent-Blanche (4357 m) et du Mont-Collon. Elle occupe le fond d'une des vallées latérales des Alpes valaisannes. On peut dire que ce n'est pas une région «médiatrice» ou de «transit» mais une région fermée. La commune possède à l'altitude idéale de belles prairies qui en font une zone privilégiée pour l'agriculture de montagne. On le sait bien, le maintien du dialecte est lié prioritairement au maintien de l'activité agricole. A

Evolène, et contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres communes de montagne valaisannes, la part économique – et par suite affective – liée à l'activité agricole, reste importante et complète les activités touristiques et artisanales.

Un peuple de seigneurs

Tout propriétaire est un seigneur sur sa propre terre. Les habitants d'Evolène sont pratiquement tous des propriétaires. Leur amour et leur respect de la terre natale, de l'héritage familial, sont légendaires. On vend peu de terrains dans la région et, aujourd'hui encore, l'Evolénard qui travaille à l'extérieur de sa commune occupe ses loisirs à soigner ses propriétés et il le fait d'ailleurs autant par fierté et par goût personnel que par profit. Après sa journée de travail à Sion, par exemple, l'employé remonte dans la vallée et s'occupe encore de son bétail, de ses prairies, de ses forêts.

Autre fait majeur, on peut dire encore que jusqu'en 1948 environ, la majorité des hom-

mes de la commune ne connaissaient pas la condition d'ouvrier. La construction des barrages de montagne et l'industrie de plaine ont attiré d'abord les hommes des autres régions des Alpes valaisannes. Il a fallu attendre l'ouverture de chantiers dans la commune même, à Arolla par exemple, pour que les hommes du pays s'engagent comme ouvriers salariés.

Cette stabilité des activités traditionnelles liées à l'enracinement au pays aura été déterminante pour le maintien du dialecte. Aujourd'hui, la route très directe Evolène-Sion permet à bon nombre de jeunes de la commune de travailler en plaine, de vivre à Evolène et de maintenir les traditions.

Un tourisme bien intégré

La beauté des sites, la qualité de l'accueil ont attiré les touristes dès le XIX^e siècle à Evolène, région reconnue comme étant un haut lieu de la civilisation artistique des Alpes. Jusqu'en 1939, les «visiteurs» en vacances n'ont jamais dérangé les traditions. Ils



Evolène dans le val d'Hérens (Valais).
(Photos: ONST)





admiraient en connaisseurs les remarquables capacités artisanales des gens d'Evolène, par ailleurs durs à la peine, résistants, comme les vrais montagnards. Ces capacités se traduisent par la décoration originale des maisons, le travail du bois, la beauté des tissages et des costumes, le travail traditionnel du fer. Des écrivains, des peintres, des musiciens fréquentent la région et y travaillent. De cette époque date la célèbre pièce de René Morax, «La Servante d'Evolène», bien connue en Suisse romande. Les touristes étrangers appartenaient à un milieu cultivé et le dialecte n'a pas eu à souffrir de leur présence.

Les enfants de l'avenir

A Evolène, les enfants commencent l'apprentissage de la langue française dès leur entrée à l'école. Il s'agit d'acquérir une langue écrite et orale. Elle sera apprise selon les règles. Ce qui signifie que, souvent, les habitants de cette haute vallée parlent un français plus pur que celui des autres Valais-

sans francophones dont la langue est truffée de régionalismes et d'incorrections propres à une langue encore mal assimilée. Tant que les enfants s'expriment en patois – ce qui est encore le cas aujourd'hui – le dialecte d'Evolène a un avenir. Pour leur part, les membres du Conseil communal délibèrent toujours en utilisant le dialecte, les procès-

verbaux des assemblées étant rédigés en langue française.

L'unité européenne est d'actualité. Une commune comme celle d'Evolène contribuera encore à enrichir de ses différences l'Europe des régions, comme elle enrichit déjà la Suisse par son authentique culture alpine.

Alain-R. Zufferey

Colloque de la NSH au château de Lenzbourg

Suisses de l'étranger et la CE: problèmes

Du fait que la Suisse ne fait pas partie de la CE, les Suisses de l'étranger qui ne sont pas citoyens de la CE connaissent des problèmes dans différents domaines. Lors d'un colloque qui a eu lieu les 9 et 10 juin 1989 au château de Lenzbourg et qui a été organisé par la Nouvelle Société Helvétique (NSH), l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) et le Service des Suisses de l'étranger, qui est rattaché au Département des affaires étrangères, on a dressé l'inventaire de ces problèmes et esquissé des solutions.

Au cours des deux jours de discussions, auxquelles ont participé des représentants de l'administration et du monde politique ainsi que des Suisses de l'étranger venant de pays de la CE, on a surtout traité les questions relatives à la formation et à la reconnaissance des diplômes et certificats de fin d'études, de la libre circulation des personnes, des assurances sociales ainsi que de l'intégration dans un pays (droits politiques, droit de la nationalité).

Du fait de la création du marché unique européen en 1992, les étrangers originaires d'un pays de la CE verront leur situation s'améliorer dans les pays de la Communauté, tandis que les étrangers qui ne sont pas originaires d'un pays de la CE – y compris les Suisses de l'étranger – subiront une «discrimination passive», ce qui veut dire que leur situation aura tendance à devenir moins bonne. Concrètement, on rencontre aujourd'hui déjà certains problèmes, par

exemple dans le domaine de la formation (reconnaissance des diplômes et des certificats de fin d'études).

Chaque fois que l'on a recherché des solutions, on a constaté que l'on se heurtait avant tout au problème de la réciprocité. La Suisse ne peut donc pas commencer par présenter des revendications à l'adresse de la CE; notre pays doit tout d'abord revoir certaines de ses positions de principe. Il suffit de rappeler à ce sujet notre politique des étrangers ainsi que le fédéralisme dans le domaine de la formation. Concrètement, il a été demandé que l'on facilite l'acquisition de la double nationalité et que l'on informe mieux les Suisses de l'étranger de tout ce qui touche aux assurances sociales.

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger dispose d'un nombre limité d'exemplaires du rapport final sur ce colloque. Un groupe de travail du Conseil des Suisses de l'étranger continue à étudier ces problèmes. JM

OVRONNAZ

VALAIS - SUISSE

LE CHARME D'UNE STATION FAMILIALE
SITUATION DU DOMAINE SKIABLE EXCEPTIONNEL
NOMBREUX POINTS DE RANDONNÉE
CENTRE THERMAL (OUVERTURE FIN 1990)
VOTRE PIED-A-TERRA A LA MONTAGNE
CLES EN MAIN

CHALET 4 1/2 PIECES FR. 348 000.-
Y.C. COUVERT A VOITURE
CHALET JUMES 4 1/2 PIECES DES FR. 329 000.-
Y COMPRIS GARAGE
APARTEMENTS 90 M² + BALCON FR. 348 000.-

AGENCE IMMOBILIERE D'OVRONNAZ
JEAN-MARIE GAUDARD 1911 OVRONNAZ
TEL. 027 86 35 53, FAX 027 86 53 12

EXECUTIVE SEARCH

Back to your country

Headline expatriate
service offers you
many job openings

HEADLINE

PERSONNEL CONSULTANT

TEL. 022/781 05 57/8 FAX 022/20 21 28
8, RUE DE LA RÔTISSERIE
1204 GENEVA
EDP - ELECTRONICS - FINANCE - MARKETING

SCHOGGITALER-GESCHENKE

- _____ Geschenckpackungen à 2 Taler zu Fr. 4.-
- _____ Geschenckpackungen à 5 Taler zu Fr. 10.-
- _____ Geschenckpackungen à 8 Taler zu Fr. 16.-
- _____ Partybox à 26 Taler zu Fr. 50.- (+ Porto)

Name: _____

Adresse: _____

Ausschneiden und einsenden an: Talerverkauf für
Heimat- und Naturschutz, Postfach, CH-8032 Zürich